

Problème devis

Par **Estelle C**, le **27/03/2014** à **17:55**

Bonjour à tous,

J'ai besoin de conseils avisés. Je présente la situation, il y a quatre ans je signe un devis dentaire. Je paye les prestations au fur et à mesure. Dans le devis il est noté qu'un an après le dernier rendez-vous, je devais y retourner pour qu'il me retire une barre de fer. Sauf que je ne savais pas que ce rendez-vous existait. 4 ans après, soit la semaine dernière je reçois un mot d'huissier qui dit qu'il me reste 500 euros à payer pour ce dernier rendez-vous dont j'avais totalement oublié l'existence et qui n'a jamais eu lieu.

Qu'est-ce que je dois faire selon vous ?

Par **gregor2**, le **27/03/2014** à **23:39**

Bonjour, juste pour comprendre, vous avez donc depuis quatre ans la barre de fer dans la bouche ? oO

Ce forum est un forum étudiant, nous ne pouvons pas donner de conseils juridiques et les divers pistes évoquées par ses membres sont parfaitement informelles et ne sauraient se substituer aux réponses données par des professionnels du droit.

Sachez que vous pouvez consulter gratuitement un avocat en contactant votre mairie ou une maison de la justice et du droit proche de chez vous (!).